

FONDS DE DEVELOPPEMENT PEDAGOGIQUE 2011 (FDP)

DEMANDE DE FINANCEMENT

- Formulaire à transmettre, sur support électronique pour le 31 janvier 2011 au plus tard
- au Professeur M.L. Cesoni, Présidente du Conseil scientifique du FDP, maria.cesoni@uclouvain.be
- au Professeur Michèle Garant, Secrétaire du Conseil scientifique du FDP, michele.garant@uclouvain.be
- au Doyen de votre faculté pour information.

1. INTITULE DU PROJET :

1.1. Titre du projet

Plate-forme d'information et d'auto-apprentissage en ligne pour le développement des compétences de communication écrite et orale en français

1.2. Mots-clés relatifs au projet

compétences en communication écrite et orale – rédaction scientifique – pratique des discours universitaires – grammaire et maîtrise de la langue – aide à la réussite – compétences discursives – auto-apprentissage

1.3. Résumé

Le projet vise la création d'une **plate-forme d'information et d'auto-apprentissage en ligne** qui permettra aux étudiants de développer une compétence communicative globale, en favorisant une **préoccupation constante et globale** pour le rôle que cette compétence joue dans leur parcours universitaire et professionnel. Cette plate-forme, qui constituera à la fois un outil de remédiation et de formation, offrira principalement :

- un **site Internet de référence**, accessible aux étudiants tout au long de leur cursus. Ce site a pour ambition de compiler, trier et centraliser les informations utiles et nécessaires pour la réalisation de travaux et examens écrits. L'objectif est de permettre à l'étudiant de rapprocher ses compétences en communication écrite du niveau de maîtrise attendu dans le cadre d'études universitaires.
- un **parcours d'auto-formation** comprenant des « fiches didactiques » (sous différents formats) permettant aux étudiants de se familiariser avec un ensemble de principes à respecter pour communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit, une série d'exemples authentiques corrigés, d'exercices et de grilles d'auto-évaluation.

1.4. Identification du (des) promoteur(s)

Promoteur Coordonnateur

Nom, Prénom HAMBYE, Philippe	Faculté / Département FIAL / ROM
---------------------------------	-------------------------------------

Adresse courrier :
Place Blaise Pascal, 1
1348 Louvain-la-Neuve

e-mail : philippe.hambye@uclouvain.be fax :

Co-promoteur(s) éventuel(s)¹

Nom(s), Prénom(s)	Faculté / Département

¹ Il doit être entendu que les co-promoteurs ou partenaires extérieurs s'engagent à participer activement au développement du projet

Partenaire(s) extérieur(s) éventuel(s) ¹	
Nom(s), Prénom(s)	Institution ou organisme
Voir Comité de pilotage défini en 3.2.	

2. CARACTERISTIQUES DU PROJET

2.1 Caractère innovant du projet
<p>2.1.1 Expliquez en trois lignes pour quelles raisons vous considérez votre projet comme innovant</p> <p>Le projet est innovant en ce qu'il propose de créer un référentiel unique relatif aux compétences communicationnelles des étudiants, proposant une formation explicite à ces compétences à travers un dispositif d'auto-apprentissage favorisant l'autonomie et la responsabilisation des étudiants.</p>
<p>2.1.2. Votre projet peut-il être connecté à d'autres projets, actuels ou antérieurs, développés au sein de l'UCL? Si oui : quels contacts avez-vous pris pour bénéficier de l'expérience acquise dans le cadre de ces autres projets ?</p> <p>Le projet que nous proposons se veut à la fois un complément et un support pour toute une série d'activités de formation ou d'initiatives, individuelles et collectives, visant à améliorer les compétences de communication des étudiants.</p> <p>Sur le plan des initiatives collectives, on peut souligner la relation entre notre projet et deux autres projets en cours au sein de la Faculté FIAL. D'une part, une réflexion est menée actuellement pour revoir le cours facultaire FLTR 1540 « Analyse et pratique du discours universitaire ». Si ce cours est principalement orienté vers la <i>compréhension</i> des discours universitaires par les étudiants, il est évident que des liens devront être faits avec notre projet qui vise davantage la <i>production</i> de ces discours. C'est pourquoi, nous avons prévu de proposer au futur coordinateur de ce cours (qui doit encore être désigné) de faire partie du comité de pilotage de notre projet (voir 3.2.). Dans le même esprit, nous veillerons à la complémentarité entre notre projet et le cédérom « Mieux lire les discours scientifiques à l'université » qui servira notamment de support au cours FLTR 1540. D'autre part, la Commission de programme en langues et littératures françaises et romanes (CP ROM) s'est donné pour objectif, suite à un travail de réflexion mené depuis juin dernier, de mettre sur pied un vadémécum des études en langues et littératures françaises et romanes à destination des étudiants. Ce vadémécum a pour objectif, entre autre choses, de proposer un référentiel aux étudiants en matière de maîtrise de la langue. Notre projet pourrait donc adéquatement répondre à cet objectif.</p> <p>Il sera également important de nous appuyer sur l'expérience acquise par certains collègues ayant mis en place des dispositifs en lien avec notre projet dans le cadre de leurs cours. Parmi ces initiatives individuelles, on peut notamment tenir compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'expertise développée Stéphanie Kleinen (FIAL/ROM) dont les travaux de recherche portent principalement sur les présentations orales avec Powerpoint et qui encadre chaque année des étudiants de l'agrégation ROM pour le séminaire de Pratiques de l'oralité et des étudiants de Master pour un séminaire de Rédaction de textes scientifiques I (présentations PowerPoint et posters)² ;

¹ Il doit être entendu que les co-promoteurs ou partenaires extérieurs s'engagent à participer activement au développement du projet.

² Précisons que Madame Kleinen est formatrice en communication orale et écrite en entreprises et qu'elle peut dès lors mettre à notre disposition son expérience sous la forme de contenus et dispositifs ayant déjà fait leurs preuves en la matière.

- du travail réalisé par Monsieur Jean-Luc Doumont qui collabore régulièrement avec la faculté de Sciences Appliquées ainsi qu'avec l'IPM afin de proposer aux mémorants, doctorants et professeurs des séances d'information et/ou des formations à la réalisation d'exposés efficaces (notamment avec un support visuel de type Powerpoint) ;
- d'expériences plus ponctuelles menées çà et là dans l'université afin d'amener les étudiants à produire des présentations orales (avec powerpoint) de qualité, et qui pourraient être riches d'enseignement pour notre projet (ainsi parmi les cours qui demandent aux étudiants de produire une présentation orale, citons notamment les cours BIO1180 « Séminaire interdisciplinaire d'anthropologie biologique », BIO1181 « Projet », INMA2671 « Automatique : théorie et mise en œuvre »).

Plusieurs cours sont consacrés, en totalité ou en partie, au développement des compétences de communication des étudiants. C'est le cas pour le cours ROM1100 « Analyse et maîtrise de la grammaire française » et pour les exercices du cours ROM1112, qui tous deux visent à renforcer la maîtrise du français écrit chez les étudiants. En ce qui concerne les compétences proprement discursives, on peut mentionner les cours ROM1321 « Analyse et pratique de l'écrit argumenté » et ROM2507 « Communication écrite d'un savoir scientifique », ainsi que le cours ROM2950 « Didactique du français langue première et pratique de l'oralité » pour le développement des compétences orales. Enfin, les cours préparatoires d'été destinés aux futurs étudiants du secteur Sciences Humaines incluent dans leur programme un cours obligatoire sur « Le français à l'université » dont les contenus et dispositifs sont en connexion directe avec notre projet.

On le voit de multiples initiatives existent déjà et il sera indispensable de s'appuyer sur l'existant pour réaliser notre plate-forme. Ce dernier n'est toutefois en rien redondant par rapport aux dispositifs déjà en vigueur en ce qu'il propose de rendre la formation aux compétences communicationnelles à la fois plus **systématique**, plus **accessible** (indépendamment des options particulières des étudiants), plus **intégrée**, plus **transversale** et plus **coordonnée**. Il s'agira ainsi d'avoir un dialogue étroit avec les enseignants qui dispensent les cours susmentionnés afin de bien cibler les difficultés persistantes des étudiants et afin que notre projet puisse constituer un prolongement de leurs activités d'enseignement et pallier ainsi le manque de temps qu'ils peuvent le plus souvent consacrer à la formation aux compétences de communication. C'est la raison pour laquelle, plusieurs de ces enseignants ont été contactés et seront intégrés au comité de pilotage du projet (voir 3.2.). En outre, cette nécessaire concertation sera facilitée par le fait que bon nombre de ces enseignants font comme nous partie de la CP ROM et se sont donc engagés avec nous dans un travail de réflexion sur la formation des étudiants aux compétences communicationnelles.

Par ailleurs, la dimension **e-learning** du projet bénéficiera de l'expérience que nous avons acquise en collaborant au projet FDP « Développement d'une offre de formation en eLearning pour le nouveau Master International « Francophonies – Français Langue Étrangère », en intégration à la plate-forme iCampus développée par l'UCL » (prom. AC Simon). Nous avons pu, en participant à ce projet, nous familiariser avec plusieurs outils qui pourront être exploités pour favoriser l'apprentissage autonome en ligne des étudiants.

2.2. Comment votre projet est-il inscrit dans le développement d'un programme, d'une faculté ou d'un secteur de l'université ?

2.2.1. Votre projet est-il inscrit dans le développement d'un programme et/ou d'une équipe d'enseignants ?

Comme nous l'avons indiqué plus haut, notre projet vise à réaliser un des objectifs que s'est fixé la CP ROM au terme d'une réflexion menée sur la formation proposée en BAC, à savoir le développement chez les étudiants d'une **attention constante aux différentes dimensions de la maîtrise de la langue**. Les membres de la CP ont en effet constaté que les étudiants avaient tendance à ne se préoccuper de la qualité formelle de leurs productions orales et écrites que lorsque l'évaluation d'un cours portait directement sur cette dimension formelle, en l'oubliant aussitôt le cours réussi. La **nécessité de favoriser la transversalité et la continuité de la formation** des étudiants à ce propos est donc apparue comme nécessaire pour que les apprentissages effectués en début de BAC ne soient pas perdus en fin de Master. En outre, la réorganisation de certains cours liés directement à l'apprentissage des compétences de communication a conduit la CP à viser une plus grande coordination entre les différents enseignants chargés de ces cours et entre eux et les

autres membres de la CP. Le projet que nous proposons ici vise directement à rencontrer ces différents objectifs et se situe dans le prolongement d'une dynamique collective à laquelle nous souhaitons contribuer.

Cependant, le développement des compétences communicationnelles est loin d'être une préoccupation spécifique à la CP ROM. La capacité des étudiants à s'exprimer avec aisance à l'oral et à exposer leurs idées de façon structurée et dans une langue soignée fait en effet partie des objectifs de formation de nombreux programmes au sein de la Faculté FIAL. De façon plus générale encore, il nous semble qu'il s'agit là de compétences qui sont jugées très utiles, voire indispensables, dans le cadre de toute formation universitaire.

2.2.2 Votre projet est-il inscrit dans des priorités pédagogiques actuelles de l'UCL ? Si oui, lesquelles ?

L'objectif ultime du projet consiste à développer des **compétences de communication** et pourra contribuer ainsi à la qualité de la formation universitaire dispensée à l'UCL. En outre, le dispositif prévu par le projet favorise **l'autonomie** et **l'engagement** des étudiants dans leur formation, tout en participant à la diffusion de l'e-learning au sein de l'université. En vertu de sa logique d'adaptation aux besoins de chaque étudiant, de sa fonction partielle de remédiation et de l'impact qu'une amélioration des compétences de communication peut avoir sur le processus global d'apprentissage chez les étudiants, nous pensons que ce dispositif sera un instrument pertinent d'**aide à la réussite**.

2.3. Quel est l'impact visé par votre projet sur la qualité de l'apprentissage de l'étudiant ?

2.3.1. Impact sur l'apprentissage et/ou sur la formation des étudiants

Les impacts escomptés sont différenciés selon les trois volets du dispositif proposé (voir 3.1.).

A. En ce qui concerne les **compétences communicationnelles écrites "classiques"** (orthographe, grammaire, ponctuation, style, élaboration de références bibliographiques), nous ne prétendons pas fournir un outil permettant de résoudre les problèmes d'étudiants dont les lacunes en ce domaine seraient très importantes. massifs pratiques réellement et/ou massivement problématiques. Celles-ci peuvent en effet, être installées de longue date et exiger un travail de formation de longue haleine pour être comblées. Si une **mise à disposition** des règles en vigueur ne constitue pas, en soi, un dispositif de formation, elle peut cependant, pour tous les étudiants éprouvant des difficultés cernables et limitées, s'avérer suffisante pour **rafraîchir** des connaissances / **réactiver** des compétences latentes et surtout pour acquérir progressivement les bons réflexes par une sensibilisation constante à l'importance de la dimension formelle des messages. Les exemples concrets et les exercices d'application proposés, s'ils font l'objet d'une appropriation sérieuse et systématique de la part de l'étudiant, doivent permettre d'installer de nouvelles habitudes quand les anciennes pratiques se sont avérées inadéquates. La **centralisation** des informations évitera également que les étudiants ne recourent à des sources non vérifiées et moins fiables, tout en donnant aux enseignants la certitude que leurs étudiants ont bel et bien accès aux outils nécessaires pour que leurs exigences soient rencontrées. La centralisation permet en outre de renvoyer plus systématiquement les étudiants aux outils en question et permet que la préoccupation pour la langue apparaisse comme un objectif partagé par l'ensemble des enseignants d'un programme, ce qui ne la rendra que plus importante aux yeux des étudiants.

B. Nous pensons que le dispositif d'auto-formation proposé permettra le **développement des compétences discursives** des étudiants en permettant **l'explicitation et l'application en contexte** de principes qui restent souvent implicites. Notre expérience nous a déjà prouvé que, lorsque nos étudiants sont **confrontés à leurs propres erreurs ou celles de leurs pairs** et que celles-ci leur sont explicitement pointées et analysées, ils intègrent visiblement plus durablement les conseils ainsi prodigués que lorsqu'ils

sont "désincarnés" et dispensés de façon générale au moment de fournir des consignes de travail ou d'examen, par exemple³. C'est pourquoi nous prévoyons, comme dispositif formatif moteur de ce volet, un système de mise en évidence de mauvaises pratiques et de propositions concrètes de correction de ces pratiques, basé sur le procédé du "**avant/après**" appliqué à des exemples authentiques récoltés auprès des étudiants et des enseignants. En outre, nous sommes convaincu que le fait de pouvoir mieux communiquer leurs savoirs ne va pas simplement permettre aux étudiants de se conformer à des normes linguistiques ou de mieux faire valoir leurs acquis auprès de leurs enseignants. Adopter des pratiques rigoureuses dans leurs communications écrites et orales peut en effet aider les étudiants à affiner leur **compréhension des contenus**. Ainsi, en renversant l'adage « ce qui se conçoit bien s'exprime clairement », on peut considérer que le fait de travailler de façon systématique sur la communication efficace d'un savoir permet de se réapproprier pleinement un contenu, d'identifier les éventuelles lacunes ou encore de gagner en précision, notamment par l'obligation de dégager une structure et une organisation claires et cohérentes des contenus. En ce sens, la réalisation d'un poster ou d'un bref diaporama PowerPoint afin de présenter un savoir que l'étudiant est amené à maîtriser (et ce, même s'il ne lui est pas demandé explicitement, dans le cadre du cours, de fournir un exposé oral sur la question) constitue un **exercice intégrant** à plus d'un titre : il pousse l'étudiant à (re)formuler ses connaissances via les dimensions verbales (orale et écrite) et non verbales (visuelle, graphique), tout en exigeant de lui un travail de sélection, de synthèse et d'organisation de son propos. Etant donné le développement intense de l'utilisation de supports visuels comme PowerPoint (au sein de l'université et en dehors), il nous semble qu'il s'agit là d'un apprentissage tout à fait pertinent et profitable.

C. Enfin, plusieurs dimensions de la compétence communicationnelle des étudiants ne sont l'objet d'**aucun enseignement antérieur** et elles peuvent tirer un bénéfice immédiat d'une formation en la matière, dans la mesure où l'étudiant part pratiquement d'une "tabula rasa". Le seul fait de **sensibiliser les étudiants** à certains critères de qualité des productions orales (débit de parole, volume de la voix, adéquation entre verbal et para-verbal, etc.) ou à des habiletés telles que le travail de la dimension graphique et visuelle de documents, peut leur permettre de réaliser des progrès en ces domaines et d'éviter des maintenir des habitudes peu efficaces en termes de communication, faute d'en avoir pris conscience.

2.3.2. Quels sont les étudiants concernés (quels cours, quels programmes, combien d'étudiants etc.) ?

Dans un premier temps, nous envisageons de concentrer nos efforts sur l'accompagnement des **étudiants du programme ROM (FIAL)**. En effet, il s'agit là d'une population estudiantine dont on attend "par définition", un niveau élevé de maîtrise de la langue écrite et de qualité d'expression écrite et orale. C'est donc là que les besoins semblent les plus explicites, bien que le niveau de compétence attendu par les enseignants soit encore trop peu souvent atteint par les étudiants. Par ailleurs, il nous semble que c'est au sein de la CP ROM que l'application du projet sera la plus facilement mise en œuvre, étant donné la démarche collective initiée par cette CP (voir 2.2.1).

Si le programme ROM peut donc servir de terrain d'essai idéal, il nous semble cependant évident que, dans un second temps, notre projet peut (doit) avoir une portée plus générale. Les difficultés et lacunes évoquées sont en effet partagées par l'ensemble des étudiants de notre communauté universitaire (et même en dehors...). De plus, les références, règles et conseils prodigués, ainsi que la démarche d'auto-apprentissage proposée doivent être valables et applicables, moyennant quelques adaptations, **quelle que soit la filière** d'études choisie. Nous voudrions donc, à terme, alimenter une plate-forme qui puisse être accessible à **tout étudiant universitaire**. Il conviendrait bien sûr, alors, de veiller à ce que les exemples choisis pour illustrer les contenus ainsi que les éléments d'approfondissement soient identifiables comme relevant de façon plus particulièrement de tel ou tel secteur/cours. En effet, en collaborant avec des enseignants de disciplines différentes, nous pourrions fournir des exemples suffisamment variés et organisés pour qu'ils possèdent toute la pertinence et le pouvoir de transfert nécessaire.

En ce qui concerne le niveau d'études concerné, nous désirons fournir un produit fini qui soit utile **de la**

³ Nous étayons nos constatations et nos convictions personnelles avec les travaux sur l'apprentissage vicariant d'auteurs tels que Maurice Reuchlin et Albert Bandura.

première année de baccalauréat (par exemple, pour la présentation d'examens) **à la dernière année de master** (par exemple, pour la réalisation et présentation de travaux et du mémoire). Néanmoins, nous pensons que l'accent doit être mis sur l'installation rapide de bonnes habitudes et/ou la modification précoce de mauvaises pratiques, **dès la première année d'études**.

2.4. Votre projet s'inscrit-il dans les orientations du CEFO ?

Ce projet vise à apporter une réponse partielle à plusieurs problèmes évoqués dans dernière note d'orientation du CEFO. Il s'intègre en effet dans l'objectif de service aux étudiants, dans la mesure où il constitue un **support à la réussite**, tout en renforçant la **démocratisation** de l'université en insistant sur l'explicitation de savoirs et de savoir-faire souvent implicites et directement dépendants des trajectoires sociales des étudiants. Par ailleurs, dans la mesure où il est basé sur un apprentissage autonome et responsable de l'étudiant, notre projet constitue également un dispositif visant à **maintenir la qualité de l'encadrement** des étudiants, sans pour cela faire appel à un cadre académique déjà surchargé.

2.5. Pérennisation et diffusion des pratiques

2.5.1 Envisagez-vous une pérennisation de votre projet dans le long terme ? Si oui, avec quelles ressources ?

Le choix même de la formule "plate-forme d'information et d'auto-apprentissage en ligne" relève d'une **volonté expresse de pérennisation** : elle permet en effet de rendre les résultats du projet utilisables et exploitables sans besoin de personnel dès la fin du projet. Certes, la gestion courante de la plate-forme devrait être prise en charge par du personnel, mais il s'agit là d'une tâche limitée qui doit pouvoir être confiée à un assistant et intégrée dans ses tâches. Cela suppose bien sûr que cette mission rencontre les priorités d'une CP, ce qui semble acquis pour la CP ROM et probable dans bien d'autres CP. Des ressources supplémentaires ne seraient nécessaires à moyen terme que pour réaliser des mises à jour.

En outre, la transférabilité du dispositif permettrait une mutualisation des maigres ressources affectées à sa maintenance ou à son développement, ce qui rendrait l'affectation de ces ressources d'autant plus justifiable et profitable.

2.5.2. Votre projet est-il transférable à d'autres entités de l'UCL, de l'Académie Louvain ou bien à l'extérieur de celle-ci ? Si oui, comment envisagez-vous d'en faire bénéficier la communauté universitaire ?

La condition principale de la transférabilité du dispositif proposé est qu'il puisse rencontrer les **attentes des différents CP** qui seraient amenées à l'utiliser. Afin de pouvoir rester en permanence à l'écoute des besoins d'autres secteurs que celui avec lequel nous travaillerons en priorité, nous avons décidé d'intégrer un collègue du secteur des sciences et technologies dans le comité de pilotage du projet. Le dialogue que nous entretiendrons avec lui et avec d'autres personnes impliqués dans le projet nous permettra à la fois de mettre l'accent sur les besoins les plus partagés et d'anticiper les points sur lesquels la plate-forme devrait pouvoir être adaptée à ces différents contextes d'utilisation. Outre le travail de publicité qui devra être réalisé autour du projet, il conviendra de s'assurer que tout utilisateur de la plate-forme soit convaincu dès la première consultation que les contenus et conseils mis à disposition le concernent et lui seront directement utiles. Cette adéquation dépendra sans doute principalement de la **sélection d'exemples et d'illustrations conformes à la réalité des pratiques** des utilisateurs.

En outre, les références et conseils visant une communication écrite et orale adéquate en contexte d'études supérieures ainsi que les outils d'auto-apprentissage envisagés ne sont réservés ni à l'UCL, ni au seul monde universitaire. Il est donc envisageable que le dispositif soit adapté à une multitude de domaines d'activité.

3. DESCRIPTION ET GESTION DU PROJET

3.1. Description des objectifs du projet ⁴ (2 pages maximum)

Notre projet repose sur un **triple constat** relatif à l'acquisition de compétences communicationnelles par les étudiants :

- 1) Les enseignants observent et déplorent de nombreuses lacunes en matière de **maîtrise de la langue écrite** au regard de ce qui peut être attendu à l'université (et en particulier dans le domaine « langues et lettres », et plus spécifiquement encore en études françaises et romanes). Au niveau de l'ensemble des secteurs de l'université, on observe de la part des étudiants une **réelle méconnaissance** des règles en vigueur et des productions qui ne rencontrent pas les attentes des enseignants.
- 2) Les compétences communicationnelles des étudiants sont souvent considérées comme faibles en ce qui concerne le **plan discursif** (capacité à synthétiser et à structurer des informations) ainsi que la **pratique de l'oral** (lors d'examens oraux, de défenses de travaux ou de mémoires).
- 3) Pour bon nombre d'étudiants, la formation à la maîtrise du français écrit s'est arrêtée à l'école secondaire, sans pour autant qu'ils aient nécessairement acquis les compétences nécessaires pour que leurs productions écrites ne les pénalisent pas à l'université. Il reste donc un travail de remédiation à réaliser. En outre, dans les programmes où des dispositifs de formation à la maîtrise de la langue sont proposés, on observe une **dispersion des informations** nécessaires à un étudiant pour s'assurer de la qualité de ses productions. Quant aux compétences discursives et orales, elles n'ont jamais été l'objet d'une formation spécifique pour la grande majorité des étudiants. Pour les étudiants qui n'ont pas acquis ces compétences de façon relativement autonome grâce à leur parcours social et scolaire, l'absence de formation constitue potentiellement un **facteur d'échec** et un facteur de reproduction des inégalités scolaires.

Par ce projet, nous désirons construire un dispositif pédagogique visant à améliorer les compétences communicationnelles des étudiants et rencontrant les objectifs suivants :

- proposer aux étudiants et aux enseignants un **référentiel unique** en matière de compétences de communication ;
- offrir aux étudiants des **outils de remédiation** en matière de maîtrise de la langue écrite ;
- familiariser les étudiants avec un ensemble de principes fondamentaux pour améliorer leur **compétence discursive, en particulier à l'oral** ;
- favoriser **l'apprentissage autonome et la responsabilisation** des étudiants, dans un contexte où il n'est pas envisageable (pour des raisons financières, organisationnelles ou autres) de créer de nouveaux cours, ni d'engager un personnel spécifique ;
- développer chez les étudiants une **préoccupation constante et globale** pour ces compétences communicationnelles, dans leurs différentes dimensions (oral/écrit, verbal/visuel, etc.), compte tenu du rôle qu'elles peuvent jouer dans leur parcours universitaire et professionnel.

Pour ce faire, nous souhaitons mettre en place une **plate-forme d'information et d'apprentissage en ligne**, en exploitant les possibilités offertes par Claroline. Notons qu'il ne s'agit ni d'une formule de cours à distance ni d'un tutorat en ligne prévoyant des interactions avec un enseignant, mais bien d'un dispositif d'apprentissage complètement autonome (ce qui n'empêche pas bien sûr qu'il soit exploité par les enseignants dans le cadre de cours ou de TP). Cette plate-forme constituerait le **site de référence** en matière de formation à la communication pour les étudiants, tout au long de leur parcours universitaire. Elle permettrait également aux enseignants de savoir précisément quels sont les informations dont disposent les étudiants et qui peuvent être considérées comme connues, ce qui leur permettrait de renvoyer systématiquement les étudiants vers la plate-forme lorsque des lacunes sont constatées. En combinant centralisation des ressources, explicitation du cadre et autonomie de la démarche de formation, nous visons également comme objectif une réelle **responsabilisation** de l'étudiant face à la qualité des productions qu'il

⁴ Les critères pris en compte pour la sélection sont explicités dans le document « Critères FDP 2011 » que vous trouverez sur le site FDP du portail de l'enseignement et de la formation de l'UCL.

est amené à fournir tout au long de son cursus.

La plate-forme serait d'abord conçue à destination des étudiants de la CP ROM mais elle pourrait, dans un second temps et moyennant des adaptations, être transposée à d'autres CP, d'autres facultés et d'autres secteurs (voir 2.5.2).

Notre projet de plate-forme comporte trois volets, visant le développement d'une compétence communicative globale :

1. Il s'agit, premièrement, de **rassembler, d'organiser** et de **rendre facilement accessible** toute une série d'informations indispensables pour la réalisation de travaux et examens écrits (et qui sont pour la plupart déjà abordées dans différents cours ou TP, mais de façon non coordonnée). L'objectif est de permettre à l'étudiant de rapprocher ses compétences en communication écrite du niveau de maîtrise attendu dans le cadre d'études universitaires. Pour ce faire, la plate-forme
 - décrira de façon explicite et exemplifiée quelles sont les exigences et attentes des enseignants en ces domaines ;
 - offrira une base de données complète, vérifiée et mise à jour des règles et contenus en vigueur dans le monde universitaire (grammaire, orthographe⁵, référencement bibliographique, normes de rédaction dans le monde académique, etc.) ;
 - orientera les étudiants vers des ouvrages et sites vérifiés, pertinents pour l'aide à la réalisation des tâches évoquées ci-dessus ;
2. Le second volet de la plate-forme vise à **développer les compétences discursives** des étudiants (principalement au niveau de la synthèse, la structuration et l'explicitation), mobilisées dans les productions tant écrites qu'orales qui sont fréquemment demandées aux étudiants (répondre à une question d'examen, présenter une recherche dans un travail écrit ou lors d'un exposé oral, construire un powerpoint comme support d'une présentation orale, etc.). Cet objectif sera poursuivi à travers cinq types de supports :
 - des « fiches didactiques » (sous différents formats, voir 3.2.) permettront de familiariser les étudiants avec un ensemble de principes à respecter pour bien mettre en œuvre ces compétences (ex. une fiche pourra aborder la réalisation des supports powerpoint en suivant une marche à suivre et des principes précis) ;
 - la plate-forme renverra à des sources externes où les étudiants pourront puiser de l'information relative aux compétences évoquées dans ce volet ;
 - des exemples authentiques de réponses, de travaux (diaporamas, posters) ou de présentations (exposés filmés), analysés, commentés, corrigés (procédé du "avant/après") seront disponibles pour les étudiants ;
 - les étudiants auront la possibilité de réaliser des exercices mis en contexte – c'est-à-dire issus d'exemples authentiques d'examens et de travaux universitaires (p. ex. reformuler des passages identifiés comme non pertinents, mal rédigés, mal structurés ; répondre à des questions ouvertes sur un texte et s'auto-corriger à l'aide d'une grille ou d'exemples types de réponses ; traduire en mots des schémas, des graphiques, des tableaux ; paraphraser des extraits de cours ; coter et corriger des réponses fournies par d'autres puis comparer son jugement avec une cotation et une correction reposant sur les critères mis en avant dans le dispositif de formation) ;
 - des grilles d'auto-évaluation seront mises à disposition des étudiants afin qu'ils puissent vérifier, après la réalisation d'une production écrite ou orale quelconque, s'ils ont été attentifs à toute une série d'aspects qui sont souvent source de difficultés ; ils seront invités à répondre au début de leur « formation » à un questionnaire afin de vérifier dès le départ quels sont les difficultés de la communication écrite et orale auxquels ils sont déjà sensibilisés.

⁵ Comme, par exemple, un renvoi vers les règles de la nouvelle orthographe ou les règles de féminisation.

3. Le troisième volet du dispositif consistera à mettre en évidence les **critères de qualité d'une production orale**, en exploitant les cinq types de supports évoqués ci-dessus et en s'appuyant sur les tâches qui seront déjà travaillées dans ce cadre (ex. réponse à un examen oral, présentation orale avec powerpoint).

L'étudiant a ainsi la possibilité de développer et d'améliorer diverses compétences **de façon autonome**, lorsque le besoin émerge et au moment qui lui semble le plus approprié. Il nous semble dès lors intéressant de prévoir un accès **flexible** aux ressources, procédures, exemples et exercices. Bien sûr, ceci n'empêche pas les étudiants qui le désirent de s'atteler en petits groupes aux exercices d'auto-formation (notamment quand plusieurs étudiants doivent réaliser un travail dans le cadre d'un cours commun), démarche qui ne peut que s'avérer positive puisqu'elle permet une confrontation supplémentaire des productions de chacun à d'autres avis et exemples. Ajoutons encore que la souplesse du dispositif concerne principalement le moment auquel l'étudiant entamera la séquence de formation. En effet, il reste néanmoins construit selon un ordre précis, en suivant des **balises progressives** et une **procédure relativement stricte**. De même, bien que chaque étudiant ait la liberté de suivre un rythme qui lui est personnel, un tempo et des délais optimaux lui seront cependant suggérés afin de maximiser son amélioration. C'est également la raison pour laquelle les étudiants seront invités à réaliser des productions effectives et à les évaluer à l'aide des grilles mises à leur disposition. On suggérera également aux étudiants de soumettre, via la plate-forme, leurs productions à des pairs qui pourraient, à partir des mêmes grilles d'évaluations, proposer un diagnostic plus distancié.

3.2. Planification et partenaires du projet (1 page maximum)

Veillez préciser :

- les étapes du déroulement du projet avec un calendrier précis et réaliste (les projets doivent être réalisables en une ou deux années maximum),
- les rôles respectifs des divers partenaires du projet.

Étapes du projet

Phase 1 : septembre 2011-février 2012

1. Récolte d'informations auprès des enseignants (interviews quant à leurs attentes/exigences, relevé des erreurs types commises dans les travaux, lors d'examens...) dont les cours et les initiatives ont été listés plus haut (voir 2.1.2) ainsi qu'auprès des étudiants (principales difficultés rencontrées), afin d'établir une liste plus précise des contenus à envisager (définition de la liste des « objets » traités dans la plate-forme).
2. Récolte auprès de ces enseignants d'exemples de bonnes et de mauvaises pratiques en matière de communication orale et écrite.
3. Collecte de la matière constituant le contenu du volet 1 de la plate-forme, en concertation avec les enseignants des cours qui y sont reliés, et par l'identification de références pertinentes en dehors de l'UCL.
4. Synthèse et organisation de cette matière sous forme de documents texte provisoires.

Phase 3 : mars 2012-juillet 2012

1. Analyse approfondie des exemples récoltés et création d'une base de données organisée autour des types de problèmes identifiés.
2. Rédaction du *contenu* des « fiches didactiques » relatives aux volets 2 et 3, sur base de l'analyse des exemples (identification des principes et des règles à respecter pour une communication plus efficace).

3. Identification de références externes pertinentes pour compléter l'expertise présente parmi les différents partenaires⁶.

Phase 4 : août 2012-novembre 2012

Élaboration des exercices et des grilles d'auto-évaluation relatifs aux volets 2 et 3.

Phase 5 : décembre 2012-mai 2013

1. Réflexion sur la mise en forme des différents supports (ex. syllabus interactif, powerpoint commenté, vidéos, etc.) et élaboration concrète des supports qui seront disponibles sur la plate-forme (volets, 1, 2 et 3).

2. Réflexion sur la scénarisation du dispositif d'auto-formation et élaboration des séquences d'apprentissage (volets 2 et 3).

3. Intégration progressive des supports et des parcours pédagogiques sur la plate-forme (via Claroline/iCampus).

Phase 6 : juin 2013-août 2013

1. Test de la plate-forme par différents étudiants (étudiants en fin de master 1, étudiants des cours préparatoires) et enseignants.

2. Ajustement du contenu de la plate-forme en fonction des retours des premiers utilisateurs.

3. Promotion de la plate-forme auprès des futurs utilisateurs et de leurs enseignants.

Rôle des différents partenaires

En tant que promoteur du projet, nous superviserons l'ensemble du processus et nous resterons en dialogue permanent avec les personnes qui travailleront quotidiennement à la réalisation de la plate-forme. La chercheuse à mi-temps pressentie pour ce projet (Mme Stéphanie Kleinen) prendra en charge toutes les tâches relatives à la récolte d'informations et d'exemples, à l'analyse des données, et à l'élaboration du contenu de la plate-forme. Le(la) collaborateur(-trice) qui sera engagé(e) pour tâche de nous aider dans la réalisation de l'ensemble de la phase 5 du projet.

Quant au comité de pilotage, il aura pour mission de porter un œil critique sur le travail effectué et de vérifier son adéquation avec les attentes des utilisateurs finaux (étudiants et enseignants), tant au point de vue de la forme que du contenu.

Ce comité de pilotage réunira, outre le promoteur et les collaborateurs du projet : Agnès Guiderdoni (présidente CP ROM), Jean-François Rees (prof. Faculté des Sciences), et les enseignants qui seront nommés titulaires (coordinateur) des cours FLTR1540, ROM1111, ROM1325, ROM2507 (aujourd'hui sans titulaire au cadre académique UCL). Idéalement, ce comité devrait également intégrer un conseiller pédagogique de l'IPM, afin de bénéficier de ce regard pédagogique externe tout au long du projet.

⁶ Voir par exemple les travaux de Garr Reynolds (<http://www.presentationzen.com/> <http://www.garreynolds.com/Presentation/index.html>).

3.3. Information concernant les ressources demandées pour le projet et leur gestion

3.3.1. Budget demandé

- * Pour les projets audiovisuels et multimédias, le recours aux ressources humaines et techniques d'un opérateur audiovisuel ou multimédia doit faire l'objet d'une estimation en concertation avec les opérateurs concernés⁷.
 - * Les budgets pour l'engagement de personnel seront pris en compte dans la mesure où il s'agit de postes limités dans la durée et relatifs à des personnes absolument requises pour le développement du projet. Veuillez mentionner les montants bruts du coût patronal en tenant compte de l'ancienneté (information sur le site SPER).
 - * Mentionnez les ressources UCL hors projet mises à disposition par le promoteur ainsi que les ressources extérieures à l'UCL, notamment celles qui sont apportées par les partenaires extérieurs indiqués au point 1.
- N.B. En cas de demande d'équipement, la faculté doit garantir l'environnement et la maintenance de celui-ci.

Indiquez, dans le cadre ci-dessous, les montants globaux TVAC et donnez le descriptif détaillé en annexe.

	Demande FDP ⁸	Ressources UCL hors projet	Ressources extérieures à l'UCL
1ère année (septembre 2011 - août 2012)			
Personnel ⁹ · Catégorie · ETP · Coût	Personnel scientifique 0,5 ETP 26.281,55 EUR		
Fonctionnement			
Equipement	329 EUR		
Interventions audiovisuelles ou multimédia (CAV, AFD ou autre à préciser) ¹⁰			
2ème année (septembre 2012- août 2013)			
Personnel ⁵ · Catégorie · ETP · Coût	Personnel scientifique 0,5 ETP 34.132,41 EUR Personnel scientifique 0,2 ETP (6 mois) Env. 8000 EUR		
Fonctionnement			
Equipement			
Interventions audiovisuelles ou multimédia (CAV, AFD ou autre à préciser) ¹¹			

⁷ Veuillez joindre le devis en annexe.

⁸ Veuillez donner en annexe un descriptif détaillé justifiant les montants globaux indiqués dans le cadre.

⁹ Catégorie : personnel scientifique, technique, collaborateur extérieur rémunéré à la prestation ; ETP : plein-temps, mi-temps, quart-temps / durée du contrat. Si vous pensez que le personnel ne doit pas être engagé à l'IPM, merci de le préciser.

Coût : coût de ce personnel, selon les barèmes en vigueur, à imputer au budget demandé.

Veuillez joindre une justification ou un CV si un profil de compétences particulier est envisagé.

¹⁰ Veuillez fournir en annexe le devis relatif à l'intervention prévue.

¹¹ Veuillez fournir en annexe le devis relatif à l'intervention prévue.

3.3.2. Justification des ressources demandées

Le projet repose essentiellement sur un budget d'engagement de personnel scientifique (un assistant de recherche) car le produit auquel il doit aboutir est fondé :

- d'une part, sur une connaissance scientifique du fonctionnement des compétences qu'il s'agit de développer chez les étudiants,
- d'autre part, sur un travail de recherche permettant l'identification des sources d'information, l'analyse des données, la transmission des savoirs ainsi constitués dans un langage clair et compréhensible par les étudiants.

Cependant, dans la mesure où il s'agit pas simplement de produire des connaissances mais aussi de construire et de tester un dispositif d'apprentissage, nous comptons engager une personne disposant d'une solide expérience pédagogique dans l'enseignement supérieur et engagée par ailleurs dans une démarche de recherche en pédagogie et en formation continue (voir CV de la candidate envisagée en annexe).

L'engagement pendant la phase 5 du projet d'un conseiller pédagogique de l'IPM nous semble cependant indispensable pour s'assurer de la véritable transposition didactique des contenus élaborés par la chercheuse, d'autant plus qu'il s'agit de tenir compte des spécificités des dispositifs d'auto-formation.

L'étalement du projet sur deux ans (voir 3.2.) se justifie par la volonté de traiter une quantité importante de matériau, afin de créer un dispositif intégré de formation aux compétences de communication, tout en prenant le temps nécessaire pour veiller à une mise en forme adéquate des supports et à leur intégration dans des séquences d'apprentissage.

L'achat d'une caméra numérique permettrait de faciliter et de rendre plus efficace le recueil des matériaux et leur intégration dans le module d'apprentissage en ligne. En cas de nécessité, ce poste pourrait toutefois être éliminé dans la mesure où du matériel similaire (plus ancien) pourrait sans doute être emprunté à d'autres entités de l'UCL.

3.3.3. En cas d'engagement de personnel

Dans quelle mesure le projet reste-t-il viable si le budget concernant le personnel ne peut être accordé (ou seulement en partie) ?

Sans le budget de personnel, le projet ne peut absolument pas être mis en œuvre.

3.4. Quels seront les signes concrets de réussite de votre projet ? Comment ses impacts pourront-ils être évalués ?

2 modes d'évaluation sont envisagés :

- durant la phase de "test" (phase 6), nous désirons proposer à un certain nombre d'étudiants

volontaires de soumettre leurs productions (diaporamas, posters) et leurs interventions orales (enregistrées) à notre regard et notre analyse afin de pouvoir nous assurer que les conseils prodigués et le dispositif prévu permettent effectivement d'atteindre un certain niveau de qualité. Le cas échéant, nous nous donnons ainsi la possibilité de les modifier pour améliorer leur impact, après avoir interrogé les étudiants sur la façon dont ils ont exploité la plate-forme.

- une évaluation ultérieure pourra être réalisée par le biais d'une enquête auprès des enseignants d'une part (peuvent-ils effectivement exploiter la plate-forme comme un référentiel commun auquel ils renvoient les étudiants ? y trouvent-ils l'ensemble des informations auxquels ils estiment que les étudiants doivent avoir accès ?) et des étudiants d'autre part (quelle est leur degré de satisfaction quant aux ressources et outils fournis – accessibilité, clarté, pertinence, convivialité, efficacité ressentie, etc. ?).

En cas d'octroi du FDP, le promoteur s'engage à établir un rapport des activités sur base de la fiche bilan prévue à cet effet (voir site FDP de l'UCL) et à le communiquer dans les trois mois qui suivent le terme du projet. Ce document sera adressé à la Présidente ainsi qu'à la secrétaire du Conseil scientifique.

Si le FDP est octroyé pour deux ans, le promoteur s'engage à établir un rapport intermédiaire au terme de la première année du projet. Le financement relatif à la deuxième année ne sera libéré qu'après examen du rapport.

Un exemplaire des productions réalisées grâce à la dotation du Fonds sera déposé à l'Institut de Pédagogie et des Multimédias (IPM) (CD-Roms, DVD, articles publiés en revue, vade mecum, guidelines, articles, relations d'expériences...).

Date : 31 janvier 2011.

Signature du promoteur coordinateur et des éventuels co-promoteurs :

(L'exemplaire papier avec la signature est à déposer auprès de la Secrétaire du Conseil scientifique du FDP, c/o l'IPM)



Annexes

Annexe 1 : données pour le calcul du budget

1. Personnel (engagement d'une chercheuse au profil ciblé)

l

Estimation du coût d'une personne > Visualisation de votre sélection

Données de sélection

Identificateur :
 Statut : Chercheur scient. crédit extérieur Sous-domaine : ASPV
 Période de : 01.09.2011 à : 31.08.2013
 Diplôme Licence (autre) & master 60 cr.
 Filière : Chercheur Communauté française
 Grade : assistant de recherche
 Barème : 020 Ancienneté : 05
 plan de roulement : SC01 taux d'activité : 50.00

Données complémentaires

Nombre Montant

1270 Indemn. Vac.(en_cours)
 1280 Indemn. Vac.(proméritée)

Début	Fin	Brut	DPV	AFA	Ch. patro.	Coût Total
01.09.2011	30.09.2011	1.559,88	0	0	542,37	2.102,25
01.10.2011	31.10.2011	1.559,88	0	0	542,37	2.102,25
01.11.2011	30.11.2011	1.559,88	0	0	542,37	2.102,25
01.12.2011	31.12.2011	1.559,88	0	70,85	567,01	2.197,74
01.01.2012	31.01.2012	1.591,07	0	0	569,82	2.160,88
01.02.2012	29.02.2012	1.591,07	0	0	569,82	2.160,88
01.03.2012	31.03.2012	1.591,07	0	0	569,82	2.160,88
01.04.2012	30.04.2012	1.591,07	0	0	569,82	2.160,88
01.05.2012	31.05.2012	1.591,07	0	0	569,82	2.160,88
01.06.2012	30.06.2012	1.591,07	0	0	569,82	2.160,88
01.07.2012	31.07.2012	1.591,07	487,92	0	571,92	2.650,90
01.08.2012	31.08.2012	1.591,07	0	0	569,82	2.160,88
Total 1^{re} année						26.281,55
01.09.2012	30.09.2012	1.591,07	0	0	569,82	2.160,88
01.10.2012	31.10.2012	1.591,07	0	0	569,82	2.160,88
01.11.2012	30.11.2012	1.591,07	0	0	569,82	2.160,88
01.12.2012	31.12.2012	1.591,07	0	646,97	801,51	3.039,55
01.01.2013	31.01.2013	1.622,87	0	0	598,64	2.221,51
01.02.2013	28.02.2013	1.622,87	0	0	598,64	2.221,51
01.03.2013	31.03.2013	1.622,87	0	0	598,64	2.221,51
01.04.2013	30.04.2013	1.622,87	0	0	598,64	2.221,51
01.05.2013	31.05.2013	1.622,87	0	0	598,64	2.221,51
01.06.2013	30.06.2013	1.622,87	0	0	598,64	2.221,51
01.07.2013	31.07.2013	1.622,87	1.493,04	0	605,23	3.721,14
01.08.2013	31.08.2013	4.177,46	1.061,56	583,56	1.737,44	7.560,02
Total 2^e année						34.132,41
TOTAL		40.869,91	3.042,52	1.301,38	15.200,26	60.413,96

2. Équipement

Achat d'un caméscope numérique type SONY DCR-SR57 avec disque dur interne de 80 Gb, entrée pour microphone externe (important pour la qualité audio), connexion USB et enregistrement format Mpeg2 (offrant des facilités au niveau du transfert des données vers un ordinateur personnel, de leur sauvegarde, du montage des séquences vidéo et du téléchargement via internet). Prix : 329 EUR.

Annexe 2 : Curriculum vitae de la personne pressentie pour occuper le poste de personnel prévu

Stéphanie Kleinen

25/09/1974

272 Avenue d'Auderghem

1040 Bruxelles

0494.17.86.77

stephanie.kleinen@uclouvain.be

Curriculum Vitae

Formation universitaire

- 2004 **Agrégée** de l'enseignement secondaire supérieur (Université Catholique de Louvain)
- 2001 **Licenciée en Langues et littératures romanes** - option Français langue étrangère (UCL)
- 1995 **Licenciée en Logopédie** – option Neuropsychologie (Université de Liège)
- 1993 Candidate en Psychologie et Sciences de l'Education (ULg)

Parcours professionnel récent

⊕ Depuis 2006

Assistante d'enseignement à l'UCL pour les cours de : Analyses du français contemporain, Approche diachronique du français, Pratiques de l'oralité et Rédaction de textes scientifiques

Chercheuse en linguistique à l'UCL (thèse de doctorat en cours : « Analyse d'exposés oraux avec supports de présentation visuels de type Powerpoint »)

Coordnatrice de formations à la communication à l'UCL

(Département d'études romanes - CEFOROM)

- Conception, préparation et animation de formations à la **communication orale et écrite en entreprises** (communication assertive, prise de parole en public, prise de notes, rédaction de pv ou de mails, etc.)
- Gestion administrative et financière de la cellule, ainsi que recrutement et formation des formateurs

Parcours professionnel antérieur

⊕ De 2000 à 2007

Coordnatrice du programme pédagogique et du programme de formation

Rédactrice en chef des revues destinées aux animateurs et aux cadres locaux au sein de l'ASBL "Les Scouts" (fédération des scouts francophones de Belgique)

Parcours professionnel antérieur (suite)

⊕ De 2004 à 2006

Chargée de projet à la Haute école Charleroi-Europe

- Construction de l'accompagnement des étudiants de première année afin d'optimiser leurs chances de réussite

Conférencière l'ESA Saint-Luc Bruxelles (1^{ère} année d'enseignement supérieur)

- Séances de propédeutique
- Cours de méthodologie de la recherche et des études supérieures

⊕ De 1999 à 2003

Professeur de français et d'histoire dans l'enseignement secondaire général et professionnel (Institut Saint-Boniface à Bruxelles, Institut Saint-Berthuin à Malonne, Institut Sainte-Marie à Namur)

Professeur de langue

- Français langue étrangère (Fondation 9, Bruxelles), public adulte
- Néerlandais (CLL, Louvain-la-Neuve), public enfant

Compétences linguistiques

- **Français** (langue maternelle)
- **Néerlandais** (compréhension et pratique aisées : dernier cycle de l'enseignement secondaire suivi en néerlandais)
- **Anglais** (compréhension et pratique aisées)
- **Italien** (compréhension et pratique correctes)
- **Espagnol** (connaissances de base)
- **Langue des signes**, français de Belgique (connaissances de base)

Autres compétences

- Maîtrise de divers **outils informatiques** : Word, Excel, Publisher, Powerpoint, Photoshop, Internet...
- **Formation continue** : négociation et gestion de conflits, assertivité, conduite de réunions, technique vocale, communication interculturelle, analyse filmique...